Image not found or type unknown

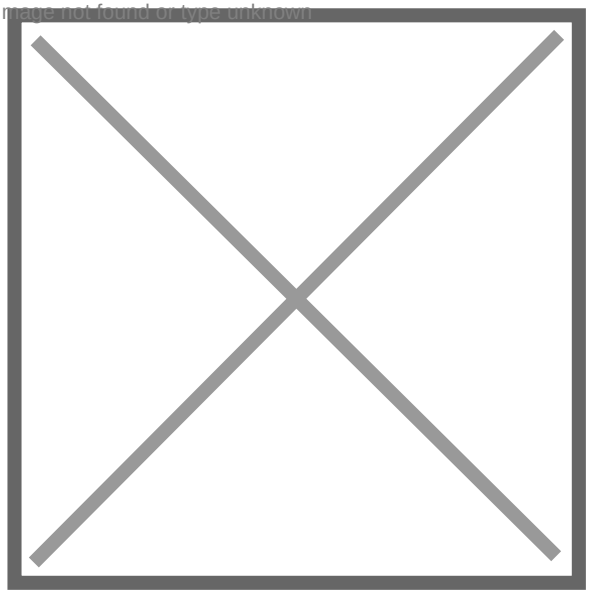

J'ai trouvé 200 000 euros en liquide dans un parc

Par **jesuisbouledeneige**, le **19/01/2013** à **16:17**

Bonjour à tous et à toutes,

Hier après midi, je rentrais à pied comme à mon habitude chez moi après une dure journée de labeur au travail. Je passe toujours par un petit parc, je m'assois sur mon banc habituel pour fumer une cigarette. Puis je vois un sac de sport sous le banc. Je l'ouvre... Et là, stupéfaction. Je vois des liasses de billets de 50, et de 100. Je referme vite le sac, le repousse sous le banc. Mes mains tremblaient et des frissons me prenaient tout le dos. Ma respiration s'accentuait et je transpirais alors que il neigeait. Je suis resté au moins un quart d'heure sur le banc immobile et incapable de savoir qu'elle attitude je devais avoir. En regardant maintes fois autour de moi, j'ai vu qu'il n'y avait personne.

Puis au bout de quelques minutes je me suis levé, j'ai pris le sac (il était lourd...) et je suis rentré chez moi. Une fois arrivé, j'ai ouvert le sac, et je n'en revenais pas, mon souffle était toujours aussi rapide et mes mains avaient la tremblote. J'ai compté l'argent qu'il y avait, et j'ai du me résoudre au fait qu'il y en avait pour 200 000 euros...

Que faire ?
Garder cet argent ?
L'amener au objets perdus au commissariat ?

Si j'amène cet argent à la police, si personne ne le réclame, pourrai-je le récupérer ? Je me suis renseigné sur les objets perdus sur internet, et normalement au bout de 1 an et 1 jour si personne ne réclame l'appartenance (avec la preuve) de l'objet en question, celui-ci revient à son inventeur (celui qui a trouvé l'objet). Mais pour une somme pareille ?
Pourrais-je le récupérer si le propriétaire n'est pas retrouvé, étant donné que c'est une

énorme somme ?

On peux faire tellement de choses avec une telle somme...

Regardez cet article:

http://mobile.lemonde.fr/societe/article/2010/12/31/il-a-trouve-2-000-euros-dans-la-rue-mais-ne-touchera-rien_1459382_3224.html

Quand je lis ceci, sa ne me donne pas envie de donner cet argent au objet perdus du commissariat.

Ma question est, est t'il sûr à 100 % que je puisse récupérer cet argent dans son intégralitée au bout de un an et un jour si la police ne retrouve pas son propriétaire... ?

Merci d'avance, bien à vous.

Par **Tisuisse**, le **19/01/2013** à **17:33**

Bonjour,

C'est soit de l'argent de la drogue soit de la fausse monnaie. A mon avis, apportez cet argent au commissariat le plus proche parce que, si c'est de l'argent de la drogue, les dealers vont vouloir récupérer cette somme par tous les moyens même les plus illégaux, vous et votre famille (femme et enfants) risquez gros. Si c'est de la fausse monnaie, vous ne pourrez pas vous en servir et vous risquez une plainte par les commerçants contre vous pour paiements frauduleux, et des poursuites par l'Etat pour diffision de fausse monnaie.

Maintenant, autre hypothèse, il s'agissait d'un transport de fonds incognito (pour éviter les braquages) en attendant l'ouverture de la banque lunidi matin et le propiétaire est à sa recherche. Imaginez qu'il s'agisse d'un petit entrepreneur avec 10 salariés, des factures à honorer, il ne pourra pas payer son personnel ni ses factures et il risque de fermer son entreprise (faillite) en licenciant son personnel. Peut-être des famille dans le pétrin. A vous de prendre vos responsabilités.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés